

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 26

Artikel: Napoléon Ier et le chien de Pie VII
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

membres furent divisés en trois catégories : 1^o les *propriétaires* ; 2^o les *membres à vie*, payant pour leur réception 180 fr., mais ne pouvant transmettre leurs droits ; 3^o les *étrangers* ou membres annuels, reçus pour un an, au prix de 50 fr. — On ne pouvait introduire au Jardin de l'Arc que des personnes domiciliées hors du cercle de Lausanne.

L'architecte Perregaux, qui fit les plans, s'engagea à rendre la maison terminée, clés en mains, le 25 juin 1814, pour le prix de 11,800 fr., ce qui fut accepté le 13 septembre 1813.

L'inauguration des travaux se fit solennellement le 16 septembre 1813. Tous les archers de Vevey y furent invités ; la réunion fut très animée, et après le tir, les présidents des deux sociétés, MM. de Saussure-Osterwald et Couvreur de Blonay, scellèrent la première pierre de l'angle occidental du bâtiment, sous laquelle on plaça une boîte renfermant quelques pièces de 4, de 2 et de 1 fr., frappées au coin du canton de Vaud, en y joignant un parchemin, signé par les archers présents, contenant une déclaration rappelant la fondation de l'Abbaye, l'acquisition de la propriété et la construction du bâtiment.

Le 22 juillet 1814, la société de Vevey fit don à celle de Lausanne, pour la nouvelle construction, d'une belle cheminée en marbre noir, avec l'inscription : *Amici Amicis*.

Ces renseignements, extraits d'un *Historique de l'Abbaye de l'Arc*, par M. Adrien de Constant, ont été publiés en partie dans le *Conteur* il y a bientôt 25 ans.

Terminons par ces quelques lignes empruntées à une notice sur la Société de l'Arc de Vevey, par M. Eug. de Mellet :

On invitait parfois les Sociétés de tir à l'Arc qui s'étaient constituées à Genève, à Lausanne et à Morges. Ainsi, le 30 avril 1725, on décida d'inviter la Société de l'Arc de Lausanne et de régaler le mieux possible ceux des archers qui viendraient. Le roi annonça qu'il les aurait à sa table le vendredi et qu'on leur donnerait un dîner le samedi aux frais de la Société ; qu'on aurait des prix d'étain de la valeur de dix Livres et que messieurs de Lausanne ne paieraient aucune boîte (finance exigée des tireurs).

Ces messieurs arrivèrent de Lausanne le vendredi 4 Mai 1725, au nombre de 17, par la voie du lac, sur un *brigantin* armé de *fauconneaux* (petites pièces d'artillerie alors en usage), n'ayant pu venir le jeudi à cause du mauvais temps. « Le trajet par terre était alors encore difficile et ne pouvait se faire un peu agréablement qu'à cheval.

« Ces messieurs se rendirent chez M. le colonel de Tavel, capitaine de la Société, chez lequel ils furent régalez. La parade se rendit de là sur la place du Marché, Messieurs de Lausanne occupant la *droite* pour tirer à l'oiseau (*papegai*). Puis le dîner eut lieu aux Trois-Couronnes et fut donné par le roi, F.-Louis Couvreur, de Deckersberg.

• Le samedi, 5 mai, le tir ne put avoir lieu, à cause du mauvais temps ; il eut lieu le dimanche après le sermon. On défraya entièrement messieurs de Lausanne, ainsi que leurs canoniers. »

Napoléon I^{er} et le chien de Pie VII.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, quelques détails historiques sont nécessaires.

Elu pape, en 1800, par le conclave de Venise, Pie VII revint à Rome, délivrée des troupes françaises dès 1799, et occupée alors par les troupes de Naples et de l'Autriche. Son premier soin fut de réorganiser l'administration des Etats pontificaux.

Après la victoire de Marengo, qui avait ramené l'influence française en Italie, le premier consul fit des ouvertures au pape sur son intention de rétablir, en France, la religion catholique. C'est alors que furent jetées les bases d'un concordat ratifié par Pie VII le 14 Août 1801, et en vertu duquel il obtint la restitution de Bénévent et de Pontecorvo.

Toutefois, une longue série de mécontentements et de démêlés ne tarda point à naître de l'exécution ou de l'interprétation du concordat, auquel Napoléon apporta des modifications que Pie VII ne voulut point accepter.

Lorsqu'en 1804 Bonaparte fut devenu empereur, il demanda au saint-père de venir le sacrer. Pie VII y consentit dans l'espoir d'obtenir à cette occasion ce qu'il demandait dans l'intérêt de l'Eglise. Il arriva à Paris le 28 novembre, et le 2 décembre (1804), il sacra Napoléon comme empereur, sous les voûtes de Notre-Dame.

Mais la mésintelligence éclata bientôt entre les deux puissants souverains. En 1806, Napoléon demanda le renvoi des Anglais, Russes, Suédois et Sardes des Etats de l'Eglise ; et sur le refus de Pie VII, il fit occuper militairement Rome et, en 1809, réunit tous les Etats pontificaux à l'Empire français. Pie VII répondit par une bulle d'excommunication.

Napoléon voulant tenter sur lui un dernier effort, l'officier chargé de ses propositions força le passage et pénétra insolentement jusqu'au saint-père. Il soupa ; deux plats de poisson composaient tout le service. Après l'avoir écouté, le pape ne lui répondit que par ces mots :

« Monsieur, un souverain qui n'a besoin pour vivre que d'un écu par jour, n'est pas un homme qu'on intimide aisément. »

Et sur son refus formel de renoncer à la souveraineté temporelle des Etats de l'Eglise, le général Radet l'enleva du Quirinal avec le cardinal Pacca, le fit monter dans un carrosse escorté par des

gendarmes et le conduisit prisonnier à la Chartreuse de Florence, puis à Alexandrie et à Grenoble. Amené ensuite à Savone, le pape y fut gardé comme un véritable prisonnier d'Etat. Napoléon ne pouvant rien obtenir de lui pour les affaires ecclésiastiques, était de plus en plus irrité ; et en 1812, avant de partir pour sa funeste campagne de Moscou, il fit transporter Pie VII à Fontainebleau.

C'est là que, vaincu par l'opiniâtreté de l'Empereur, le malheureux pontife signa, le 25 janvier 1813, un nouveau concordat par lequel il abdiquait sa souveraineté temporelle, une partie de sa souveraineté spirituelle et consentait à venir résider en France. Il ne rentra à Rome qu'après la chute de son terrible ennemi, et mourut en 1823.

C'est pendant le séjour de Pie VII à Fontainebleau que se passa l'émouvant épisode suivant conté avec un art exquis par M. Ferdinand Fabre, dans son dernier roman *Xavière*, et où il nous révèle le fondateur du premier Empire sous un jour plus odieux peut-être que tout ce que les historiens impartiaux ont pu recueillir sur ce despote.

Un après-midi, le saint-père, après une promenade d'un quart-d'heure à travers le parc, venait de rentrer dans ses appartements. Se trouvant un peu fatigué, il se disposait à la sieste quotidienne, selon une habitude ancienne, lorsque le cardinal Pacca vint lui apprendre que l'empereur insistait pour le voir.

Le pape, fort accablé, eut bien envie d'écarter le calice qu'on lui offrait et peut-être aurait-il découvert un prétexte plausible de renvoyer l'audience ; mais Bonaparte, qui n'avait jamais respecté beaucoup l'étiquette, entre comme un boulet de canon. Le souverain Pontife, irrité de façons cavalières qui constituaient à ses yeux un manque de respect, au lieu de se lever pour accueillir l'empereur, comme il n'y manquait jamais quand il se présentait précédé d'un prélat domestique, d'après l'usage établi, ne bouge pas de son siège. Le vainqueur du monde tombe en arrêt de surprise. Mais si le pape demeure immobile, dans une attitude pleine de dignité, Misericors, flairant l'ennemi, bondit en avant et, après de petits jappements étouffés, aboie à Bonaparte de tout son souffle, rageusement.

— J'avais prié votre Sainteté de m'épargner la rencontre de ce chien, dit l'empereur, fronçant le sourcil d'un air méchant.

— Miseri ! se contenta de murmurer le saint-père, rappelant le roquet qui, l'oreille basse, vint se coucher sous son fauteuil.

Un sourire éclaira la physionomie de Bonaparte, et, tout aussitôt, d'un ton presque aimable, il s'expliqua en ces termes :

— Très saint-père, vous me pardonnerez de vous avoir troublé un peu brusquement : j'ai tenu à venir connaître moi-même la résolution de votre sainteté relativement à la réunion des évêques qui doit avoir lieu à Paris.

— Sire, répondit fermement le pape, j'ai eu l'honneur, la semaine dernière, de faire

connaître ma résolution à Votre Majesté. Ma résolution n'a pas changé.

— Alors vous refusez toujours de présider l'assemblée des évêques de France?

— Je refuse toujours de présider une assemblée ecclésiastique convoquée sans mon aveu. Moi seul, quoique indigne, j'ai reçu de Dieu les pouvoirs nécessaires pour gouverner son Eglise.

— Et moi, je ne suis rien ?

— Vous, vous êtes l'empereur victorieux, superbe, magnanime; vous êtes Charlemagne. Mais votre juridiction s'étend uniquement aux intérêts de la terre, qui sont limités; tandis que la mienne s'étend aux intérêts du ciel, auxquels nul, pas même vous, ne saurait imposer des bornes.

— Chiaramonti! s'écria Bonaparte furieux de l'obstination du vieillard.

Le souverain pontife, en entendant son nom de famille, — une famille noble de la Romagne, — son nom de famille qu'on lui jetait à la face comme un affront, comme une négation aussi de l'autorité suprême dont il avait été investi d'en haut, se dressa debout de toute sa taille devant l'ennemi. Bonaparte, déshabitué de la résistance, vit dans ce changement d'attitude une manière de provocation. Il fit vers le pape trois pas furibonds, et, la tête perdue, il allait peut-être lever le bras, frapper, quand Misericors, s'élançant de sa cachette, se précipita sur lui, mordit son pourpoint, en arracha deux boutons. Bonaparte, épouvanté pour la première fois de sa vie, recula. Il se remit aussitôt, et, pendant que le saint-père, désespéré de l'aventure, criait: « Miseri! Miseri! », lui, redevenu l'homme de son pays natal, le Corse farouche et barbare, saisit le chien à la peau du cou, fait sauter l'espagnolette d'une fenêtre et projette l'animal dans le vide d'une hauteur de cent pieds.

— Sire! Sire! se lamente le pape éperdu.

— Fallait-il me laisser mordre? riposte Bonaparte, se retournant après cette exécution.

Et, par saccades violentes, il ajoute:

— Et si votre chien avait été enragé?

— Il ne l'était pas! Il ne l'était pas!

— Avez-vous réfléchi à ce que serait devenu le monde? poursuivit-il, tout à son effarement et à sa personnalité.

Le saint-père ne se soutenait plus sur ses jambes; il s'affaissa sur son fauteuil murmurant:

— Sire, le monde se serait reposé.

Il se trouva mal.

Quand, après son évanouissement, le saint-père revint à lui, il se trouva entouré de sa petite cour d'exil, prévenue en toute hâte.

— Et Miseri?... interrogea-t-il, rouvrant les yeux, et mon Miseri?...

Le cardinal di Pietro lui avoua avec tous les ménagements convenables que la pauvre bête, précipitée du deuxième étage du palais, s'était cassé les reins à l'angle d'un trottoir et qu'elle venait d'expirer. A cette nouvelle, le pape n'eut pas un mot; il ne sut que courber la tête et pleurer.

Bourisquo et soulon.

On menistrè fasà on bet dè prèdzo à n'on soulon po cein que bévessài trào.

— Te vâi lo bourisquo, se lâi fâ; n'est

portant que 'na bite, et tot parâi ne bâi què quand l'a sâi.

— Cein ne m'ébayè pas, repond lo soulon, et sarâi onco bin dè pe bête se fasâi autrameint.

— Et porquîè?

— Pace que ne bâi què dè l'édhie. Se bévessài dào vin, eh mon pourro menistrè! vo vairiâ cein!

La Fontaine de Jouvence. — La noix de Kola. — Plus de rides. — Excursions.

On sait que dans l'antiquité, et tout particulièrement en Grèce, on croyait à l'existence, quelque part, d'une fontaine qui avait la vertu de rajeunir ceux qui faisaient usage de son eau. C'était la *Fontaine de Jouvence*. — *Jouvence*, en latin *Juventa*, était une nymphe que Jupiter métamorphosa en fontaine, à l'eau de laquelle il communiqua cette vertu. Aussi Junon avait-elle l'habitude de venir s'y baigner afin de paraître toujours jeune et belle à Jupiter.

Plusieurs écrivains du moyen-âge accréditèrent cette croyance, surtout dans les romans de chevalerie. « Cette source, d'après l'un d'entr'eux, venait du Nil et du paradis terrestre. Elle avait une telle vertu, que, si un homme malade en buvait et en lavait ses mains, il était aussitôt sain et guéri, et, s'il était vieux et décrépît, il revenait à l'âge de 30 ans. Une femme redevenait aussi fraîche qu'une vierge. »

Il faut remarquer cependant que d'autres auteurs parlent du merveilleux pouvoir de la fontaine avec des restrictions assez importantes. Ils disent que « tout en rajeunissant intérieurement, c'est-à-dire en rendant la force, la santé, en prolongeant la vie, elle ne pouvait enlever aucun des signes extérieurs de la vieillesse, tels que les rides, les cheveux blancs, etc. »

De grands écrivains ont affirmé que la merveilleuse fontaine existait dans l'Inde, oubliant qu'Alexandre-le-Grand, qui y croyait aussi, l'avait vainement cherchée pendant son expédition.

Ces idées étaient si fortement enracinées dans les esprits, que lors de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, on allait partout répétant que la merveilleuse fontaine devait assurément se trouver dans la contrée nouvelle. On disait que son onde précieuse coulait sur un sol étincelant d'or et de pierreries, et communiquait une jeunesse perpétuelle au mortel assez fortuné pour y tremper ses lèvres. C'est en cherchant cette source magique qu'un navigateur espagnol découvrit la Floride.

Hélas, il faut que les jolies femmes en fassent leur deuil. La Fontaine de Jouvence est un mythe. C'est grand

dommage, comme le dit spirituellement La Fontaine dans un charmant rondeau: Grand dommage est que ceci soit sornettes; Filles connais qui ne sont pas jeunettes, A qui cette eau de Jouvence viendrait

Bien à propos.

Un autre auteur à dit:

Si tu pouvais, merveilleuse fontaine,
Répandre un jour ta source dans Paris,
Que de minois ridés et déflouris
Renonceraient aux ondes de la Seine!

Eh bien, si la Fontaine de Jouvence et ses effets merveilleux ne sont qu'une fable de l'antiquité, nul ne peut contester qu'on possède aujourd'hui une substance qui exerce une influence vraiment extraordinaire sur le fonctionnement de notre organisme; c'est la *noix de Kola*.

L'année dernière, nous avons écrit sur ce produit exotique un article quelque peu satirique; insuffisamment renseigné, nous en avons ri, un peu comme tout le monde. Aujourd'hui, qu'on en a étudié avec soin les propriétés, nous ne rions plus.

Et ce qui nous y fait revenir aujourd'hui, ce sont les touristes que nous voyons fréquemment entrer à la pharmacie Odot, le sac au dos et le bâton de montagne à la main; c'est le récit des expériences que plusieurs d'entre eux en ont faites, et qu'il serait inutile de vouloir mettre en doute. Avant de gravir les sommets de nos Alpes, ils font leur petite provision de Kola, préparée par M. Odot, sous diverses formes, pastilles, biscuits, etc.

On sait que les noix de Kola, dont nous avons en ce moment de beaux échantillons sous les yeux, sont les fruits d'un grand arbre originaire du sud-ouest de l'Afrique, cultivé, maintenant, dans différentes contrées des tropiques.

Les noix de Kola, nous dit un voyageur, font l'objet d'un commerce important entre la côte occidentale de l'Afrique et l'intérieur du continent; les indigènes les apprécient hautement, soit comme aliment, soit comme médicament: on a vu payer jusqu'à 37 francs pour un cent de noix fraîches. La noix de Kola sert aussi de monnaie; c'est souvent le cadeau que les chefs de tribus offrent à leurs hôtes. L'usage de ce fruit, ajoute-t-il, augmente et soutient les forces; des nègres du centre de l'Afrique ont fait en un jour, malgré la chaleur accablante, des marches de 80 kilomètres, grâce à une ou deux noix de Kola.

Chacun sait du reste que des expériences concluantes ont été faites dans l'armée française et que le professeur Heckel recommande ce précieux réparateur des forces physiques aux membres du Club alpin.

Le Kola empêche de ressentir la fatigue et diminue l'essoufflement lors